

2^{ème} ETAPE A la préfecture du Rhône



Une fois que votre dossier sera complet et votre rendez-vous fixé, vous devrez vous rendre à Lyon pour y effectuer votre entretien d'assimilation. Il se déroulera à la plate-forme naturalisation située à l'adresse suivante :

Préfecture du Rhône

Service de l'immigration et de l'intégration
Plate-forme naturalisation
97 rue Molière
69003 Lyon

Accès : depuis la gare Part-Dieu, Tram T1
direction Debourg - arrêt **Saxe-Préfecture**



DEMANDER LA NATIONALITÉ FRANÇAISE

Création d'une
plate-forme interdépartementale
de la **naturalisation**
à la préfecture du **Rhône**
à compter du **1^{er} octobre 2015**



Un site unique pour le dépôt et l'enregistrement des dossiers au 1^{er} octobre 2015

Dans l'objectif d'harmoniser et d'améliorer le traitement des dossiers, les demandes de naturalisation et les déclarations d'acquisition de la nationalité française par mariage des demandeurs domiciliés dans l'Ain, l'Ardèche, la Loire et le Rhône seront désormais instruites par une plateforme interdépartementale de la naturalisation située à la préfecture du Rhône à Lyon.

Ce qui change

Vous résidez dans le département de l'Ardèche, avant toute autre démarche, vous devez impérativement **prendre contact avec le PIMMS Portes-de-Provence**.

Cette association vous conseillera, vous accompagnera et vous aidera dans la constitution de votre dossier.

Après vérification de sa complétude, elle se chargera de prendre un rendez-vous à la plateforme de Lyon pour l'enregistrement de votre dossier et votre entretien d'assimilation.

1^{ère} ETAPE Auprès de l'association

Dans le cadre de cette réorganisation, vous êtes donc invité(e) à contacter, à **compter du 1^{er} octobre 2015**, le PIMMS Portes-de-Provence qui vous orientera vers l'un de ses points d'accueil (Valence, Donzère) :



PIMMS Portes-de-Provence

Téléphone: 04 75 01 86 58